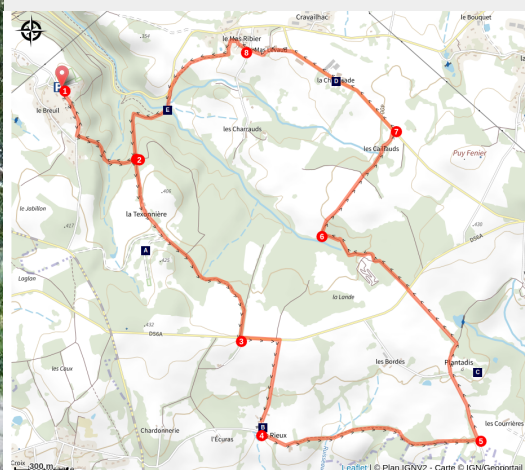


La Boucle des Châteaux

Vallée de la Vienne - Lac de Vassivière



(J.Lardy - Office de Tourisme de Noblat)



Parcourez la vallée du Thaurion sur les traces des villages et châteaux limousins.

Laissez-vous tenter par une randonnée aux paysages variés dans la campagne du Limousin, entre forêts et prairies. Jalonné de châteaux et villages au bâti traditionnel, cet itinéraire vous offre également de beaux points de vue sur la vallée du Taurion et les Monts d'Ambazac.

Infos pratiques

Pratique : Pédestre

Durée : 2 h 30

Longueur : 9.8 km

Dénivelé positif : 203 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et architecture, Point de vue

Accessibilité : VTT

Itinéraire

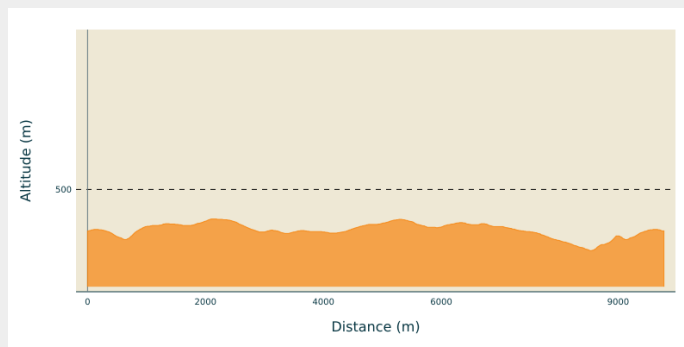
Départ : Stade du Breuil, Saint-Martin Terressus

Arrivée : Stade du Breuil, Saint-Martin Terressus

Balisage : — Balisage jaune

Communes : 1. Saint-Martin-Terressus

Profil altimétrique



Altitude min 330 m Altitude max 418 m


1. Tourner le dos au bourg de Saint-Martin-Terressus, poursuivre sur la petite route. A 200 m, prendre à gauche le chemin en terre qui descend puis grimpe.
2. Au carrefour de quatre chemins, tourner à droite, passer devant la Texonnière. Poursuivre sur la route puis prendre le chemin en face. Entrer dans le bois et suivre une belle allée de chênes rouges jusqu'à la RD56a.
3. La prendre à gauche, au carrefour tourner à droite vers les Rieux. Continuer sur cette petite route vers le village et le château. Prendre le temps d'admirer un beau panorama sur les monts d'Ambazac
4. Continuer à gauche sur la route qui se transforme en chemin de terre. Emprunter le joli chemin creux, qui longe la commune du Châtenet-en-Dognon, jusqu'à la route.
5. Tourner à gauche à la route et remonter vers le château de Plantadis. Suivre cette petite route jusqu'à la RD56a. La traverser et continuer en face sur un chemin empierré. Traverser l'ancien terrain de moto-cross et suivre le chemin qui serpente à travers bois.
6. Au carrefour avec un large chemin, le prendre à droite et se diriger vers le village des Caillauds.
7. Au croisement avec la route, tourner à gauche, traverser le pittoresque hameau de la Chaussade. Poursuivre pendant 700 m jusqu'au premier carrefour puis tourner à gauche vers le joli village du Mas Levaud.
8. Arrivé au Mas Ribier, traverser la route et prendre le petit chemin traversier sur 30 m qui se trouve en face. Au bout du chemin, prendre à gauche celui qui descend. A la RD29, prendre de suite à gauche le chemin qui descend aussi. Traverser le ruisseau du Seigneur et suivre le chemin qui grimpe sur 300 m.
9. En haut de la côte, arrivé au carrefour, tourner à droite et suivre le chemin jusqu'à la route du Breuil. La reprendre à droite et continuer jusqu'au point de départ.


Sur votre route...



 Villa Monteux (A)

 Château de Plantadis (C)

 Division des eaux (Tournant des Vergnes) (E)

 Château des Rieux (B)

 Village de la Chaussade (D)



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

08/06/2026 • La Boucle des Châteaux •

Toutes les informations pratiques

Recommandations

Variante de 1h10 (4,4 km) : au point n°3, juste avant la route des Rieux, prendre à gauche le chemin en terre à travers bois et prairies jusqu'au village des Caillauds. Reprendre le descriptif au point 7.

Comment venir ?

Accès routier

De Limoges, prendre la D29 dir. Le Palais-sur-Vienne puis Saint-Priest-Taurion. Dans le bourg de Saint-Martin-Terressus, au carrefour avec la D56, prendre la route à droite qui monte vers le Breuil.

Parking conseillé

Parking du stade du Breuil, Saint-Martin Terressus

Accessibilité



Lieux de renseignement

Office de Tourisme de Noblat

Place du Champ de Mars, 87400 Saint-Léonard de Noblat

otsi@ccnobl.fr

Tel : 05 55 56 25 06

<https://www.visitlimousin.com/saint-leonard-de-nobl.fr/>



Rando Millevaches
NATURE EN LIMOUSIN

Sur votre route...



Villa Monteux (A)

Construite en 1934 et mêlant modernisme & néo-classicisme, la villa Monteux témoigne de la période art déco. Elle a été édifiée par l'architecte Pierre Chabrol pour l'industriel limougeaud Maurice Monteux. Dominant un vaste panorama jusqu'aux Monts d'Ambazac, la villa est entourée d'un parc de 11 hectares où l'eau est omniprésente. La villa et le parc sont inscrits au titre des Monuments Historiques en 1998. Propriété privée, visite possible en été (se renseigner auprès de l'Office de Tourisme).

Crédit : J.Lardy - Office de Tourisme de Noblat



Château des Rieux (B)

Construit au XVIIème siècle, le Château des Rieux est initialement une maison de maître sur un vaste domaine agricole appartenant à la famille des Rieux. Début XXème, il lui est accolé un pavillon de style néo-gothique conçu par l'architecte Laforest-Duclos. L'ensemble a ensuite été remanié et harmonisé par l'architecte Henri Geay. Le château offre un aspect très élancé avec ses hautes fenêtres en ogive, ses portes à accolades et son toit à forte pente. La propriété, privée, ne se visite pas.

Crédit : J.Lardy - Office de Tourisme de Noblat



Château de Plantadis (C)

Le Château de Plantadis est construit sur un ancien domaine seigneurial appartenant à la famille Dalesme de Plantadis depuis plus de 350 ans. Érigé fin 19ème, le nouveau château présente un corps rectangulaire flanqué de deux tours rondes avec des dépendances et un grand parc arboré de 4ha. À l'abandon et tombant en ruines, il est racheté dans les années 1990 et entièrement restauré et modernisé. Aujourd'hui utilisé pour les réceptions, le domaine est une propriété privée qui ne se visite pas.

Crédit : J.Lardy - Office de Tourisme de Noblat



Village de la Chaussade (D)

Petit hameau constitué de plusieurs belles fermes en pierres, avec de nombreuses plaques de concours agricoles.

Crédit : J.Lardy - Office de Tourisme de Noblat



Division des eaux (Tournant des Vergnes) (E)

En bord de route dans les tournants dits des Vergnes (de l'occitan La Vèrnha: « l'aulne glutineux »), cet aménagement en bord de route est un point de partage des eaux : le ruisseau se divise en 2 branches, l'une alimentant des pêcheries le long de la route jusqu'à St-Martin, l'autre rejoignant le ruisseau du Seigneur. Il est lié à un ancien droit d'eau, donnant jouissance à l'une ou l'autre branche "chaque semaine du dimanche matin à soleil levé au lundi soir au coucher du soleil, soit pendant 36 heures" en 1919 ; puis "chaque semaine du Samedi à Midi au dimanche matin, soleil levant" en 1929.

Crédit : PAH Monts et Barrages